



alec 

RAPPORT  
D'ACTIVITÉS  
2014





## Édito

Chaque consommateur aspire à utiliser l'énergie de façon plus économe et durable, à condition que des solutions accessibles lui soient proposées. Pour autant, les difficultés traversées actuellement peuvent le détourner de cet objectif. Or, il est essentiel de rappeler qu'en ces périodes troublées, nous avons tous un rôle à jouer pour tenir le cap!

À l'échelon national, la loi sur la "Transition Énergétique" est en passe de reconnaître d'intérêt général l'expertise des Agences Locales de l'Énergie et du Climat. Nous avons affirmé cette "plus-value territoriale" lors des rencontres nationales de la fédération des ALEC (FLAME), tenues en décembre à Nancy. Ce fut l'occasion de présenter notre savoir-faire à nos partenaires et aux 150 participants salariés et élus des agences. Nous avons également profité de cet événement pour dévoiler notre changement de nom, **l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat - Nancy Grands Territoires**, officialisant l'augmentation de notre champ d'actions et de nos compétences.

Forts de ces évolutions et de l'efficacité des projets menés, nous devons poursuivre nos efforts pour aider les consommateurs à faire les bons choix et pratiquer les bons gestes. Nous comptons sur nos réseaux et partenariats pour diffuser ces démarches !

Ce rapport d'activités rend compte de la richesse du travail effectué par l'ALEC, au service de nos territoires. Comme chaque année, l'agence s'est impliquée au mieux pour préparer un avenir énergétique durable et soutenir vos projets.

*"À vous ! L'équipe de l'ALEC est à votre disposition."*



**Jean-François HUSSON**

*Président de l'ALEC Nancy Grands Territoires,  
Sénateur de Meurthe-et-Moselle,  
Vice-président du Grand Nancy.*





# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014

## Sommaire

L'ALEC Nancy Grands Territoires.....	06 et 07
--------------------------------------	----------

### La mission phare de l'ALEC : l'Espace INFO ÉNERGIE

Présentation.....	08
Les chiffres clés de la mission EIE.....	09
L'EIE et les copropriétés.....	10 et 11
Mission EIE : des actions concrètes en 2014.....	12 à 15

### La mission de mutualisation de l'ALEC :

#### le Conseil en Énergie Partagé

Présentation.....	16
Couverture de la mission CEP en 2014 sur le territoire.....	17
Les chiffres clés de la mission CEP.....	19
Mission CEP : des actions concrètes en 2014.....	20 et 21

### Les temps forts de l'année

Nouveau nom, nouveau logo, nouveaux outils.....	22
Pleine participation aux politiques locales.....	23
Organisation des 5 <sup>èmes</sup> rencontres nationales de la Fédération FLAME.....	24

Bilan financier 2014.....	25 et 26
---------------------------	----------



# L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat - Nancy Grands Territoires

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat - Nancy Grands Territoires est une association qui agit dans les domaines de l'efficacité énergétique, de l'utilisation rationnelle de l'énergie et de la promotion des énergies renouvelables. Elle a été fondée en 2007 sous l'impulsion du Grand Nancy et du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Nancy-Champenoux en partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME).

L'ALEC sensibilise, informe et accompagne les porteurs de projets. Ses actions couvrent les territoires de la Communauté Urbaine du Grand Nancy (266 000 habitants) et des Communautés de Communes des Pays du Sel et du Vermois (28 000 habitants) et du Grand Couronné (9 500 habitants).

L'ALEC fait partie de la fédération FLAME (Fédération des Agences Locales de Maîtrise de l'Énergie et du climat) qui représente officiellement le réseau français des agences locales auprès des instances nationales et européennes. Cette fédération favorise l'animation d'actions collectives et la diffusion des bonnes pratiques. En 2014, ce réseau est composé de 33 ALEC, dont 3 situées en Lorraine.

Durant l'année 2014, l'ALEC Nancy Grands Territoires a vu le nombre de ses membres s'agrandir. Voici la liste actualisée des membres répartis en 4 collèges :

- **les associations** : le CPIE de Nancy-Champenoux, Lorraine Qualité Environnement, Air Lorraine, Réciprocité et Réduisons le CO<sub>2</sub>,
- **les administrations publiques et les représentants professionnels** : la Fédération Française du Bâtiment de Meurthe-et-Moselle, l'Office Public de l'habitat (OPh) de Nancy, Batigère Nord-Est et Est Habitat Construction,
- **les énergéticiens** : Dalkia, EDF, GrDF, GDF-Suez et ErDF,
- **les collectivités territoriales** : la Communauté Urbaine du Grand Nancy, la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois, les Communes de Pulnoy, Heillecourt, Laneuveville-devant-Nancy, Seichamps, Saint-Max, Houdemont, Villers-lès-Nancy, Sommerviller, Malzéville, Fléville-devant-Nancy, Jarville-la-Malgrange, Ludres et Nancy.

L'ALEC élabore également des projets avec l'aide de ses partenaires techniques et financiers que sont la Communauté Urbaine du Grand Nancy, l'ADEME, la Région Lorraine et le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle.



## 3 ALEC EN LORRAINE

GRÂCE AUX CONSEILS  
PRODIGUÉS  
PAR L'ALEC EN 2014

**453 t**

équivalent CO<sup>2</sup>  
en moins dans  
l'atmosphère

soit l'équivalent  
de 3 millions de km en voiture

**3,8 M**

de kWh  
économisés

soit la consommation  
d'énergie annuelle  
de 190 foyers lorrains

**7,4 M€**

d'investissements  
au niveau local



**L'ALEC travaille en réseau, échange et noue des partenariats avec les relais et acteurs locaux de son territoire que sont :**

- l'organisation professionnelle des artisans de Meurthe-et-Moselle (CAPEB),
- le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) de Meurthe-et-Moselle,
- l'ordre des architectes et le syndicat des architectes,
- l'association de formation professionnelle, Classe 4,
- le Groupement d'établissement (GRETA),
- le Centre d'Étude Supérieure Industrielle (CESI) de Nancy,
- l'Université Nancy 2, l'ENSGSI et les licences professionnelles EGER et ITEB,
- les réseaux Villes-Santé (Nancy),
- les Centres Médico-Sociaux (CMS),
- les Centres Communaux d'Actions Sociales (CCAS),
- les associations d'habitants : Clairlieu Éco Défi et Rénov' Ensemble,
- la SPL Grand Nancy Habitat,
- les syndicats professionnels,
- l'Union Nationale des Propriétaires Immobiliers (UNPI),
- l'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Aire Urbaine Nancéienne,
- la Caisse des Dépôts et Consignations,
- les médias tels que l'Est Républicain, France Bleu, Mirabel TV, Échos systèmes, France 3 et La Semaine.



## La mission phare de l'ALEC : l'Espace INFO ÉNERGIE

**NOTRE MISSION,  
VOUS CONSEILLER  
GRATUITEMENT  
ET EN TOUTE  
TRANSPARENCE  
SUR LA MAÎTRISE  
DE L'ÉNERGIE.**

**Le conseil sur la maîtrise de l'énergie et la sensibilisation du grand public sont les deux axes principaux de l'Espace INFO ÉNERGIE.**

Les conseillers qui animent l'Espace INFO ÉNERGIE agissent dans le cadre des politiques publiques de l'Habitat, de l'Énergie et du Climat, en lien avec les collectivités territoriales.

- > Ils **organisent** des actions de terrain à destination du grand public. Celles-ci permettent d'informer les particuliers sur les bons gestes à effectuer pour faire des économies d'énergie et d'activer le passage à l'acte des porteurs de projets. Elles prennent la forme d'ateliers thématiques, de conférences, d'expositions, de balades thermographiques et même d'un concours ("Les Familles à Énergie Positive"). L'EIE est à l'initiative de manifestations comme la Fête de l'Énergie ou est présent lors de foires et de salons thématiques. L'ensemble de ces actions touche près de 20 000 personnes. Elles sont proposées gratuitement tout au long de l'année et accessibles à tous les publics.
- > Ils **conseillent** les porteurs de projets sur les aspects techniques, administratifs et financiers. Ils répondent aux sollicitations lors de rendez-vous, de permanences téléphoniques et par des courriers électroniques.

**L'EIE est un dispositif de conseils neutre et gratuit !**

Les conseils et l'accompagnement proposés par l'EIE font maintenant partie intégrante du secteur de la rénovation énergétique. Les porteurs de projets le sollicitent autant de fois que nécessaire et ce gratuitement. En effet, la disponibilité et la qualité des conseils délivrés engagent les particuliers à (re)solliciter le service et le recommander.

L'année 2014 a été marquée par la mise en œuvre des Points Rénovation Info Service (PRIS), ayant pour objectif de faciliter l'accès à l'information du particulier sur la rénovation de son logement. Une campagne de communication nationale "J'éco-rénove, J'économise" a été lancée afin de mettre en avant une plate-forme téléphonique nationale qui oriente les contacts vers le service compétent.

Le profil type du particulier entrant en contact avec l'Espace INFO ÉNERGIE est un propriétaire occupant une maison individuelle, construite avant 1990, souhaitant réduire sa facture d'énergie et/ou améliorer son confort thermique.

À l'échelle du Grand Nancy, l'EIE tient des permanences à la **Maison de l'Habitat et du Développement Durable du Grand Nancy**, véritable guichet unique d'information. Ce lieu renforce l'attractivité et la lisibilité du service proposé et permet de développer des interactions et des mutualisations entre ses partenaires au service des habitants. L'EIE est, depuis son lancement, la cheville ouvrière pour informer et accompagner les particuliers dans le dispositif *d'aides aux travaux d'économie d'énergie* proposé par le Grand Nancy. Dans ce cadre, plus de 650 dossiers ont été déposés en 2014.

À l'échelle de la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois, l'EIE rencontre les porteurs de projets sur rendez-vous. Ses actions s'inscrivent en complément de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en cours. Il propose régulièrement des animations pour renforcer la visibilité du programme (conférences, prêt de caméras thermiques, etc.).



*Maison passive bioclimatique*

## Comment les particuliers connaissent-ils l'EIE ?

**1** Le bouche à oreille  
**30%**

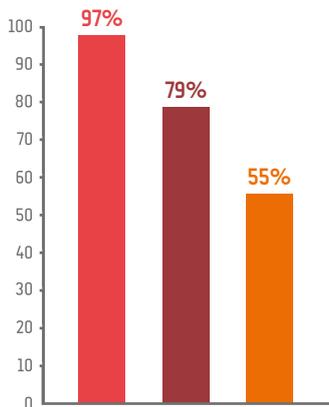
**2** Les collectivités territoriales  
**28%**

**3** Les dispositifs de l'État \*  
**25%**

\* Plateforme téléphonique nationale et/ou régionale et site internet

## Que pensent les particuliers de notre service ?

Statistiques obtenues à partir de l'enquête proposée par l'ADEME (174 réponses sur 585 personnes interrogées) :



97% sont satisfaits du service  
79% sont prêts à recommander l'ALEC à un proche  
55% sont prêts à aller plus loin que prévu dans leurs travaux

## TOP3 des conseils délivrés :

**1** Les aides financières : conseil clé du service  
**59%**

**2** L'isolation thermique : plus-value du conseil technique  
**39%**

**3** Les systèmes de chauffage et d'eau chaude : préoccupation toujours importante  
**30%**

## TOP5 des actions mises en œuvre (par les publics interrogés) :



Travaux d'isolation (toiture, fenêtres, et murs).



Système de chauffage (chaudière gaz condensation et poêle à bois).



Réalisation d'un audit énergétique.



Travaux de ventilation.



Mise en place d'un programmeur (régulation chauffage).

## Chiffres clés

**1789** contacts renseignés

**25%** des contacts reviennent à plusieurs reprises

**1** contact sur **5** se fait par téléphone

**24** minutes est le temps moyen d'un conseil

**5 000** documents d'information distribués aux contacts (guides pratiques ADEME, listes des professionnels RGE)

**150** professionnels conseillés dont 100 dans le domaine du bâtiment (30 architectes / bureaux d'études thermiques et 30 installateurs)

**148** actions de sensibilisation réalisées

Près de **20 000** personnes sensibilisées

## Quand l'Espace INFO ÉNERGIE expérimente l'accompagnement des copropriétés

**L'ALEC Nancy Grands Territoires conduit depuis 2011 une déclinaison expérimentale de l'Espace INFO ÉNERGIE dédiée aux Opérations Collectives de Rénovation Énergétique (OCRE). Ce projet est soutenu par l'ADEME, le Grand Nancy et la Région Lorraine.**

Le Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE) préconise jusqu'en 2050, en Lorraine, la rénovation énergétique d'environ 25 000 logements par an au niveau "BBC Rénovation" pour respecter les objectifs du Grenelle de l'Environnement. La Lorraine compte 930 000 résidences principales, soit 2% du parc à rénover par an.

Sur le territoire couvert par l'ALEC, nous pouvons retenir un objectif de 2 800 logements à rénover chaque année au niveau "Bâtiment Basse Consommation" jusqu'en 2050. Le secteur des copropriétés est composé d'environ 50 000 logements, soit environ 35% du parc. Ce secteur est plutôt énergivore et devrait donc contribuer à hauteur de 35% de l'objectif fixé. Or, force est de constater qu'il réalise très peu de travaux en ce sens alors qu'il présente une opportunité de marchés de rénovation massifs et mutualisés.

Dans la continuité de la dynamique lancée par l'ALEC, le Grand Nancy a souhaité proposer un dispositif à destination des copropriétés volontaires pour la rénovation globale de leur immeuble, nommé *Copro'Actif*. Celui-ci associe les compétences de la Société Publique Locale Grand Nancy Habitat et de l'ALEC.

**Le but du dispositif *Copro'Actif* est :**

- d'accompagner les copropriétés volontaires pour une rénovation globale adaptée,
- de faciliter la démarche vers le vote d'un plan pluriannuel de travaux,
- de permettre aux copropriétaires de s'approprier une méthodologie de projet et de gestion de leur bien.



*Habitat collectif en rénovation*

L'engagement réciproque entre le Grand Nancy et le conseil syndical est entériné par la signature d'une charte.

La collectivité et l'équipe technique facilitent les échanges et mettent à disposition leurs expériences et leurs réseaux autour du projet de la copropriété et accompagnent le conseil syndical pour :

- favoriser la communication entre les copropriétaires,
- informer les acteurs déjà présents (syndics, architectes, etc.),
- organiser l'intervention des prestataires (bureaux d'études, travaux, etc...).

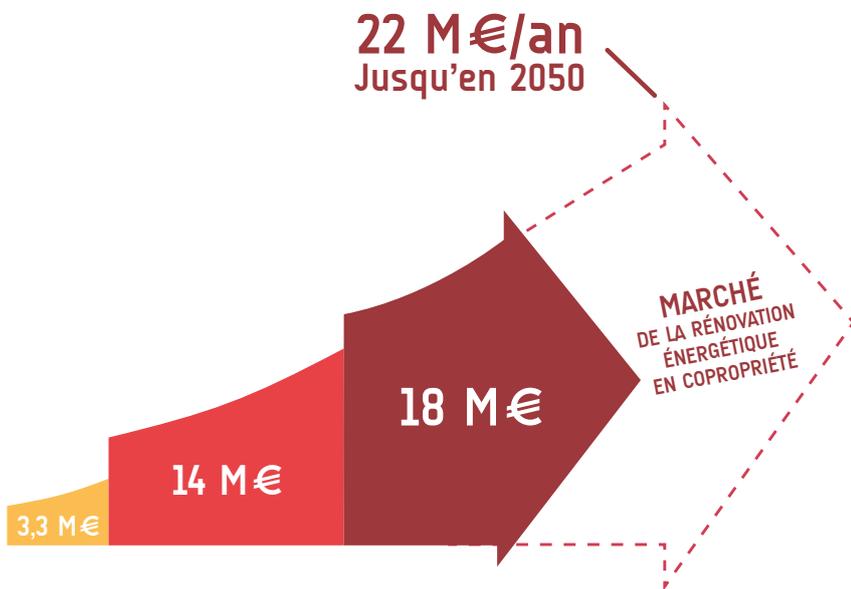
L'étape finale est la bonne réalisation des travaux, le suivi des consommations énergétiques dans le temps et la sensibilisation des habitants au bon fonctionnement thermique.

**Plusieurs typologies de copropriétés sont observées :**

- **les cas "simples"** ne nécessitant pas d'accompagnement : très petites copropriétés et/ou composées de copropriétaires dynamiques pour lesquels les conseils dispensés lors des permanences suffisent,
- **les cas "à encourager"** pour lesquels un accompagnement (type *Copro'Actif*) est nécessaire et porte ses fruits dans les cinq ans,
- **les cas "complexes"** qui nécessitent un accompagnement plus lourd, mené par une équipe spécialisée.

## LE MARCHÉ de la copropriété

Estimation des investissements à venir dans le secteur des copropriétés : ce schéma représente les investissements de rénovation globale à réaliser dans les copropriétés engagées dans le dispositif *Copro'Actif*. En pointillés, l'estimation de ce marché pour le territoire de l'ALEC.



■ Copropriétés bien lancées dans Copro-Actif et dont les travaux sont attendus dans les 3 ans.

■ Copropriétés pour lesquelles le processus est en marche et pour lesquelles les travaux sont prévus dans les 5 ans.

■ Copropriétés qui pourraient passer aux travaux avec un accompagnement d'un niveau supérieur.

## Chiffres clés

**350** particuliers en logements collectifs (copropriétaires occupants, bailleurs ou locataires) conseillés individuellement, soit 17% des contacts de l'ÉIE

**6** syndicats professionnels et 1 bailleur social conseillés

**16** copropriétés engagées dans Copro-Actif représentant 1 585 logements

**2** copropriétés au stade travaux

**4** audits "globaux" accompagnés cet hiver et 7 depuis le début de Copro-Actif

**33** copropriétés rencontrées représentant 2 500 logements

**61** actions de sensibilisation





## Mission EIE : des actions concrètes en 2014



DE NOV.  
À MARS

VEZ  
PARCOURIR LES RUES  
DE VOTRE COMMUNE  
ET VISIONNEZ À L'AIDE  
D'UNE CAMÉRA  
THERMIQUE LES PERTES  
D'ÉNERGIE DE VOTRE  
HABITAT

### LES BALADES THERMOGRAPHIQUES

Les balades thermographiques permettent de se promener dans une rue ou un quartier et de regarder au travers d'une caméra thermique les logements des participants. Cet atelier en extérieur propose aux propriétaires de visualiser "en direct" les zones touchées par les déperditions d'énergie de leur logement.

En 2014, l'ALEC a organisé 4 balades thermographiques dans 4 communes de la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois. 40 personnes environ ont assisté à cette animation pédagogique.

### LES ATELIERS DE PRÊT D'OUTILS DE MESURE

Ces ateliers ont remporté un vif succès et ont affiché complets à chacune des dates programmées. Ils ont été organisés deux fois par mois et uniquement de novembre à mars.

Cette année, 67 particuliers ont suivi cet atelier et ont donc pu emprunter des outils de mesure afin de diagnostiquer les performances thermiques, électriques et la qualité de l'air de leur logement.

À noter qu'au retour des outils s'est tenu un échange technique sur les résultats afin de sensibiliser au mieux les usagers.





## FÊTE DE L'ÉNERGIE (NANCY)

Comme chaque année en octobre, les Jardins éphémères occupent la Place Stanislas de Nancy. C'est à ce moment que la ville de Nancy en profite pour ouvrir les Grands Salons de l'Hôtel de Ville et organiser avec l'EIE la "Fête de l'énergie".

Cette fête met en scène, au travers de stands d'information, d'échanges, de démonstration et de jeux, les économies d'énergie et le développement durable. Fête conviviale et partenariale, les services de la collectivité sont mis en avant auprès du grand public. Cette année, près de 5000 personnes ont été sensibilisées.



“

NOUS AVONS ISOLÉ THERMIQUEMENT NOTRE MAISON PAR L'EXTÉRIEUR. GRÂCE À LA CAMÉRA THERMIQUE, J'AI PU ME RENDRE COMPTE DE L'EFFICACITÉ DE MES TRAVAUX ET REPÉRER LES FAIBLESSES QUI SUBSISTENT.

”

Christophe R.  
28 ans  
Habitant de  
Dombasle-sur-Meurthe



## LE CONCOURS DES FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE (GRAND NANCY ET SEL ET VERMOIS)

Économiser l'énergie à la maison uniquement en analysant ses comportements et en changeant ses habitudes : pari réussi pour les 30 familles qui ont participé cette année au concours !

Les résultats, corrigés de la rigueur climatique, ont été très bons car les économies d'énergie moyennes par équipe ont été de 25%. La meilleure équipe de Lorraine avec 38% d'économies d'énergie a été une équipe nancéienne créée à l'initiative d'un Centre Médico Social. Elle a été primée lors d'une journée conviviale et familiale, organisée par la Région Lorraine, au Parc Animalier de Sainte Croix.

# COPROPRIÉTAIRES SOYEZ COPRO-ACTIFS !

## L'ACCOMPAGNEMENT POUSSÉ DES COPROPRIÉTÉS "COPRO-ACTIF"

Le Grand Nancy a édité en début d'année la charte d'engagement du dispositif *Copro-Actif*.

Celui-ci est co-animé par la SPL Grand Nancy Habitat et l'ALEC. Il a pour but d'accompagner les copropriétaires tout au long de leur projet de réhabilitation globale grâce à des réunions d'information, des conseils, des pré-diagnostic, etc.

Seize copropriétés du Grand Nancy ont signé cette charte d'engagements.



## ATELIERS DÉCENTRALISÉS DANS LES COPROPRIÉTÉS ENGAGÉES DANS "COPRO-ACTIF"

Des ateliers décentralisés ont eu lieu dans 7 copropriétés différentes. Le syndicat professionnel et le conseil syndical étaient aidés dans la rédaction d'un appel d'offres pour réaliser un audit global. 2 ateliers sur les aides financières ont également eu lieu dans 2 copropriétés. Une de ces copropriétés a voté des travaux quelques semaines plus tard en Assemblée Générale.





## PASSAGE À L'ACTE D'UNE DES COPROPRIÉTÉS "COPRO-ACTIF"



Après un audit énergétique réalisé en 2012 et de multiples échanges entre copropriétaires, équipe *Copro-Actif* et professionnels, une copropriété de Villers-

lès-Nancy a voté en décembre 2014, lors de son Assemblée Générale, un programme ambitieux et cohérent de rénovation énergétique. Il comporte l'isolation totale de l'enveloppe (toiture, murs et plancher bas) et la mise en place d'une Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) hygro-réglable. La copropriété va passer aux travaux au printemps 2015.

Une réussite pour l'équipe du dispositif *Copro-Actif* qui accompagne cette copropriété depuis plus de deux ans.

## RÉALISATION DE 4 PRÉ-DIAGNOSTICS



Le conseiller a réalisé 4 visites de copropriétés dans le but d'établir un pré-diagnostic sommaire de l'enveloppe thermique et des systèmes. Ces pré-diagnostics ont permis d'alimenter 4 cahiers des charges pour des audits globaux. Une fois les équipes recrutées avec l'aide des conseillers OCRE et de Grand Nancy Habitat, les 4 audits ont commencé au début de la période de chauffe et les résultats seront présentés aux copropriétaires début 2015.



## VISITE DE SITE D'UNE RÉNOVATION BBC PAVILLIONNAIRE À VILLERS-CLAIRLIEU

L'association Clairlieu Éco Défi a impulsé et continue de promouvoir la rénovation globale et performante des 1300 pavillons du quartier.

Durant la semaine du Développement Durable, dans le cadre du partenariat avec la commune de Villers-lès-Nancy, une dizaine de particuliers a pu venir visiter la maison témoin et s'enrichir du retour d'expérience de deux propriétaires : l'un dont la rénovation est terminée, l'autre dont la maison était encore en chantier.





# La mission de mutualisation de l'ALEC : le Conseil en Énergie Partagé



MUTUALISER  
POUR BÉNÉFICIER  
D'UN CONSEILLER  
À L'ÉCOUTE DES  
COLLECTIVITÉS.



L'ALEC propose une mission de “Conseil en Énergie Partagé” qui permet aux collectivités de moins de 10 000 habitants de mutualiser les compétences d'un “conseiller énergie”. Ce conseiller accompagne les collectivités dans la définition et l'application au quotidien de leur politique énergétique.

En 2012, pour les communes de moins de 10 000 habitants, le poste énergie représente :

- 2,5% à 6% du budget de fonctionnement des communes (moyenne nationale : 4,2%),
- 38,7 à 56,6€TTC par habitant par an,
- 76% des consommations liées au patrimoine bâti,
- 18% des consommations liées à l'éclairage public,
- 6% des consommations liées aux véhicules communaux.

Les communes de moins de 10 000 habitants sont les communes dont le poids de l'énergie dans le budget communal est le plus important. Ces communes sont également celles consacrant le moins de temps à la gestion de l'énergie car n'ont pas de service dédié. Elles sont donc particulièrement exposées à l'augmentation du cours des énergies.

Entre 2005 et 2012, les prix ont augmenté de 18% environ pour l'électricité, de 60% à 85% pour le gaz naturel (selon le type de tarif), de 65% environ pour le fioul domestique et de 35% environ pour les carburants.

Aujourd'hui, diminuer les consommations d'énergie communales veut dire :

- réduire sa facture énergétique et se prémunir contre la hausse du prix des énergies,
- contribuer de manière concrète à la lutte contre le réchauffement climatique par la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations.

## Qu'est-ce que le CEP ?

### 1. Un facilitateur des démarches d'économie d'énergie :

Le Conseil en Énergie Partagé proposé par l'ALEC repose sur la sensibilisation et l'information des collectivités afin de les accompagner à mener des actions de maîtrise de l'énergie. Cette mission se décline en deux types de services : les missions de base et les missions à la carte.

### 2. Des missions préalables et indispensables aux actions de maîtrise de l'énergie :

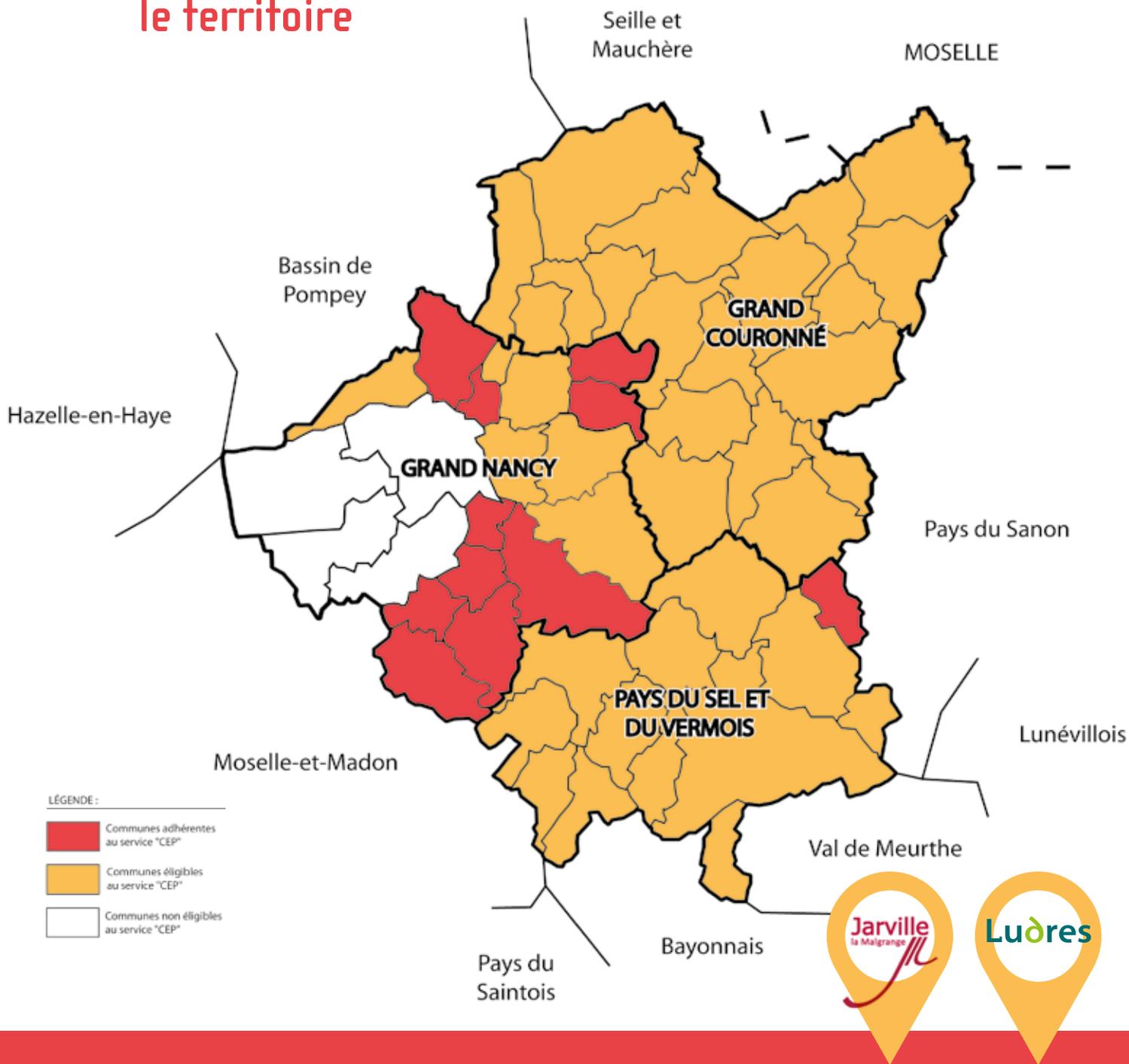
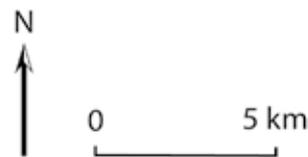
- Mise en place du “suivi fluide” (énergie et eau) afin de visualiser l'évolution des consommations des trois dernières années.
- Réalisation d'un bilan énergétique annuel (synthèse du suivi fluide, analyse des contrats, mise en place d'indicateurs...) soumis au Conseil Municipal pour présenter les évolutions des consommations communales et faire ressortir les points critiques à traiter.
- Mise en place d'une culture “énergie” commune (information, veille, réglementation...).

### 3. Missions définies en fonction des projets et des priorités de la commune :

- Pré-diagnostic des bâtiments : état des caractéristiques thermiques, hiérarchisation des actions de maîtrise de l'énergie en fonction de leur rentabilité.
- Recherche des faiblesses thermiques d'un bâtiment à l'aide d'une caméra thermique.
- Réalisation d'études d'opportunités : évaluation technique, économique, environnementale. Elles permettent d'appuyer les initiatives des maîtres d'ouvrages publics et de leur procurer les éléments indispensables à leur choix.
- Aide au montage de projets : accompagnement de la commune dans le cadre d'un projet de construction de bâtiment (relecture du programme, participation à la phase APS, participation à la phase APD...).
- Sensibilisation et formation des usagers des bâtiments.
- Communication autour des réalisations exemplaires.



# Couverture de la mission CEP en 2014 sur le territoire

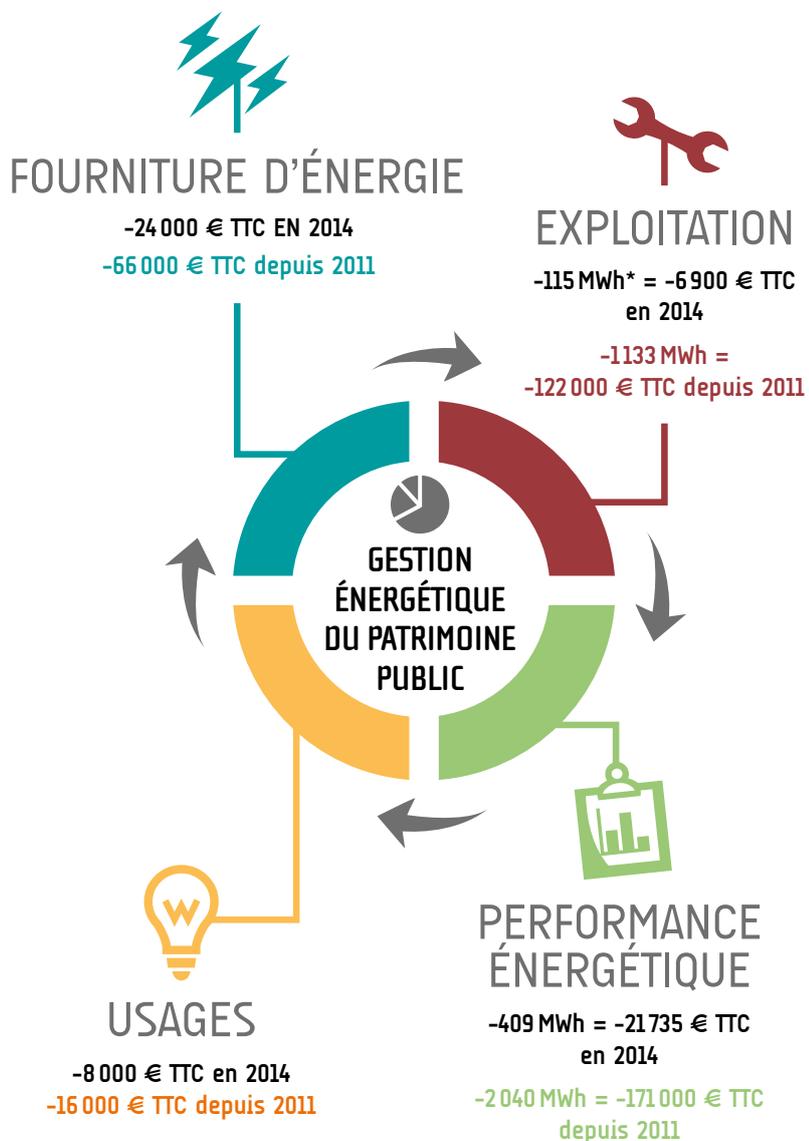


**NOUVELLES ADHÉSIONS 2014 : VILLES DE JARVILLE-LA-MALGRANGE ET DE LUDRES**



## UN CERCLE vertueux

Les économies réalisées par les communes adhérentes, accompagnées du CEP.



\* À noter : en Lorraine, une école de 500 m<sup>2</sup> consomme annuellement environ 56 MWh pour le chauffage et l'eau chaude et 8 MWh d'électricité.

## Chiffres clés

**11** communes adhérentes suivies

**238** bâtiments communaux suivis soit 163 000 m<sup>2</sup> de surface chauffée

**24 000 € TTC** d'économies sans investissement en optimisation de contrat de fourniture d'énergie

**6 900 € TTC** d'économies sans investissement en privilégiant des clauses d'économie d'énergie dans les contrats d'exploitation

**21 735 € TTC** d'économie d'énergie grâce aux travaux des communes adhérentes

**8 000 € TTC** d'économies grâce à une sensibilisation des usagers des bâtiments communaux





## Mission CEP : des actions concrètes en 2014

### SOMMERVILLER : -20% SUR LA FACTURE DE GAZ NATUREL !

La fin progressive des tarifs réglementés de vente de gaz naturel en 2014 a bouleversé les habitudes des communes concernant leur fourniture en gaz naturel. Elles doivent dorénavant mettre en concurrence les sites consommant plus de 30 MWh de gaz naturel. Mais quel type de marché choisir ? Pour quelle durée ? Quelles sont les informations à fournir ? Qui sont ces nouveaux fournisseurs à contacter ? La commune de Sommerviller, accompagnée par son CEP, a souhaité anticiper la réglementation pour bénéficier des prix attractifs rencontrés sur les marchés du gaz. À l'issue de la consultation, elle a obtenu une réduction de 20,3% sur sa facture de gaz.

## MARCHÉ D'EXPLOITATION AVEC INTÉRÈSSEMENT (ACTION DANS LE CADRE DU PCAET DU GRAND NANCY)

La ville de Jarville-la-Malgrange a renouvelé son marché d'exploitation des systèmes de chauffage en incluant des objectifs d'économie d'énergie. L'idée générale est de renforcer la responsabilité de l'exploitant qui doit, tout en assurant le confort dans les bâtiments communaux, optimiser les réglages du chauffage pour réaliser des économies d'énergie. Les économies réalisées sont partagées entre la commune et l'exploitant. Les excès de consommations sont payés en majeure partie par l'exploitant. L'objectif fixé est de - 115MWh / an soit - 6 800 € sur la facture énergétique de Jarville-la-Malgrange (par rapport à 2013 et à un prix constant de l'énergie). La ville réalise ainsi une des actions du Plan Climat Air Énergie Territorial du Grand Nancy.

FACE  
AU CLIMAT  
ON A TOUS  
UN RÔLE À JOUER

Grand  
Nancy

### 17 fournisseurs de gaz naturel au 17 octobre 2014 sur le territoire couvert par l'ALEC



Les entreprises  
fournissant du  
GAZ NATUREL

## SENSIBILISATION DES AGENTS COMMUNAUX DE LA VILLE DE PULNOY (ACTION DANS LE CADRE DU PCAET DU GRAND NANCY)

La ville de Pulnoy, désireuse d'impliquer ses services dans la réduction de ses consommations fluides, a sollicité l'ALEC pour une sensibilisation de ses agents aux éco-gestes. Cette sensibilisation s'est déroulée en petits groupes et sous forme de quizz afin de la rendre plus dynamique et de favoriser les échanges autour des économies d'énergie. Les chiffres clés de l'énergie à Pulnoy ainsi que l'ensemble des éco-gestes réalisable au travail et reproductible à la maison ont été présentés afin de renforcer l'implication des agents dans la maîtrise de l'énergie.



## VISITE DE BÂTIMENTS SCOLAIRES ÉNERGÉTIQUEMENT PERFORMANTS (EN PARTENARIAT AVEC LQE)

Afin de participer à la diffusion des bonnes pratiques en termes de rénovation énergétique et de construction de bâtiments neufs, l'ALEC, en partenariat avec Lorraine Qualité Environnement (LQE), a organisé la visite de 4 sites de collectivités adhérentes. Cette visite a rassemblé un groupe d'une quinzaine de personnes (élus et services techniques) et a permis d'échanger sur les choix techniques retenus, les aides financières mobilisées, les difficultés rencontrées et les résultats obtenus.

Le matin, le groupe a visité l'école maternelle Victor Hugo de Saint-Max, qui a bénéficié de travaux de rénovation énergétique suite aux dégâts causés par les inondations de 2012. Puis la visite s'est poursuivie avec les groupes scolaires Buffon et La Fontaine de la ville de Nancy : énergies renouvelables, matériaux naturels, etc...

L'après-midi, la nouvelle crèche multi-accueil de Seichamps, en cours de construction, a été visitée. La commune y a souhaité une qualité environnementale élevée : bâtiment 20% plus performant que ce qu'exige l'actuelle réglementation thermique (RT 2012), utilisation de produits écolabelisés pour garantir la meilleure qualité de l'air à l'intérieur et installation d'un chauffage à pellets de bois.



## ORGANISATION D'UNE FORMATION AUX MARCHÉS PUBLICS ET À LA LIBÉRALISATION DES MARCHÉS DU GAZ NATUREL À NANCY :

Afin d'anticiper le besoin d'accompagnement des collectivités à l'achat de gaz naturel aux tarifs de marché, l'ALEC a organisé et ouvert à l'ensemble des CEP du réseau FLAME une formation sur les marchés publics et la libéralisation des marchés du gaz naturel. Sont intervenus un spécialiste marché public ainsi qu'un membre du plus grand acheteur public de gaz d'Ile de France. La formation s'est tenue à Nancy sur deux jours fin janvier 2014 et a réuni une dizaine de CEP de toute la France.

# Les temps forts de l'année

## 2014, nouveau nom, nouveau logo, nouveaux outils



L'ALE DU GRAND NANCY DEVIENT L'ALEC NANCY GRANDS TERRITOIRES.



Après 7 ans d'existence, l'ALE du Grand Nancy a fait le choix de changer de nom et de renouveler son image, intégrant ainsi la diversité de ses missions, sur un territoire élargi. Elle est ainsi devenue l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat - Nancy Grands Territoires.

Par ce changement de nom, l'ALEC se définit comme un outil de proximité capable de venir en aide à tous les consommateurs (collectivités ou particuliers) et comme un pôle d'expertise compétent dans l'accompagnement des territoires vers la transition énergétique.

L'ALEC s'est entourée des services de l'Agence de conseil en design graphique Fresh garden design©, pour adopter une nouvelle identité visuelle. Elle se décline notamment par un nouveau logo, un nouveau site Internet : [www.alec-nancy.fr](http://www.alec-nancy.fr), une présence sur les réseaux sociaux, des plaquettes de communication et des fiches-outils réactualisées.

L'ALEC a eu l'occasion d'afficher sa nouvelle image sur ses stands d'information lors de manifestations d'envergure à l'échelle locale : "Journée d'accueil des nouveaux nancéiens", "Jardins de vie, jardins de ville".



# alec

## AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT

Nancy Grands Territoires



*EN 2014, L'ÉQUIPE S'EST VUE RENFORCÉE D'UN NOUVEAU SALARIÉ.*

## 2014, pleine participation aux politiques locales

Reconnue pour son analyse et sa force de propositions, l'ALEC répond positivement aux sollicitations des collectivités locales.

L'ALEC Nancy Grands Territoires a activement participé à l'élaboration des politiques locales de développement durable (PCAET) ou de l'habitat (OPAH) mises en place par les collectivités partenaires de l'agence. L'ALEC a ainsi participé à différentes tables rondes et séances plénières organisées dans le cadre de la consultation de la Région Lorraine pour l'élaboration de son Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE).

L'ALEC s'est associée aux "Cartes sur table" organisées par la Ville de Nancy dans le cadre de la consultation des Nancéiens "Nancy en mouvement" afin de dresser son *Projet de Ville* sur les thématiques habitat et énergie.

## 2014, organisation des 5<sup>èmes</sup> rencontres nationales de la Fédération FLAME

Placées sous l'égide de la coopération et des échanges transfrontaliers, les Agences Locales de l'Énergie et du Climat tenaient, les 4 et 5 décembre 2014 à Nancy, leurs rencontres nationales et bisannuelles à l'initiative de leur fédération FLAME (Fédération des Agences Locales de Maîtrise de l'Énergie et du Climat).

Le 4 décembre 2014, l'ALEC Nancy Grands Territoires a accueilli au Centre de Congrès Prouvé environ 150 participants et animé 2 tables rondes traitant des "Enrichissements mutuels à retirer des organisations et expériences belges, luxembourgeoises, allemandes et françaises".

Des groupes de travail thématiques se sont poursuivis à l'École Nationale d'Architecture pour construire la feuille de route de la fédération pour les deux années à venir.

Les rencontres se sont clôturées le 5 décembre à la salle Raugraff, par un échange entre les ALEC autour de l'analyse des récentes lois : Transition Énergétique, ALUR et des actions à venir dont la COP21 qui se tiendra à Paris en décembre 2015.

Cette manifestation a également permis à l'ALEC de valoriser, devant l'ensemble des agences, son territoire, ses projets et ses partenaires.



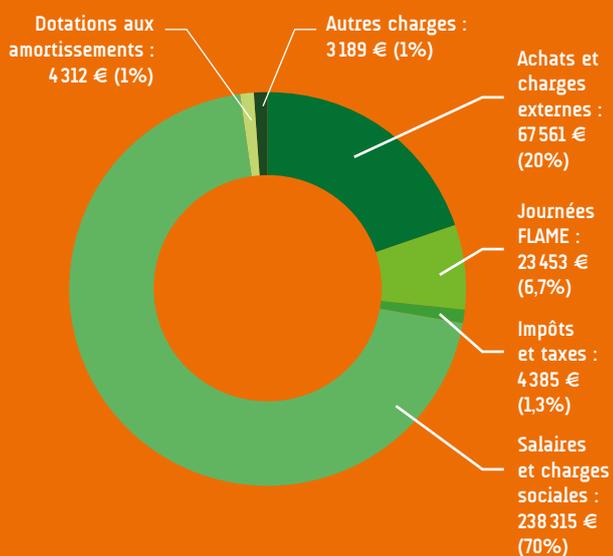




# Bilan financier 2014

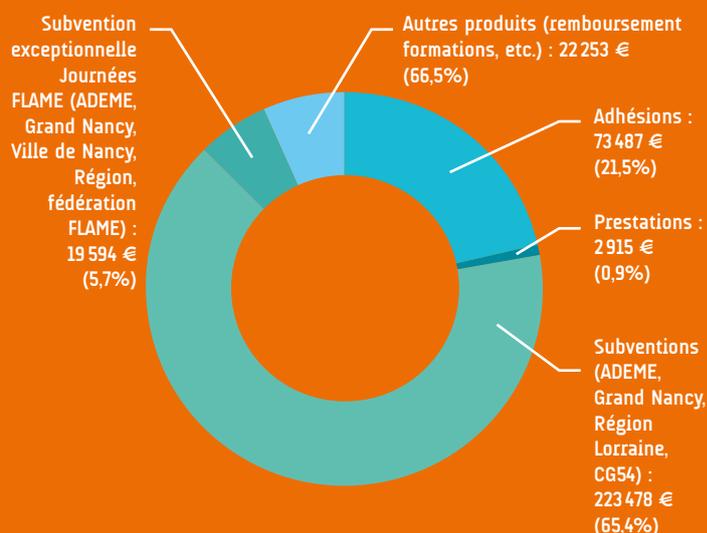
## DÉPENSES :

TOTAL = 341 215 €



## RECETTES :

TOTAL = 341 727 €



Soit un résultat d'exploitation 2014 de **+512 €**



### ANALYSE 2014 :

Le budget de l'ALEC évolue de +21% par rapport à 2013.

Cette évolution importante s'explique par des dépenses inscrites dans le développement de la structure :

- consolidation du pôle direction, administration,
- déploiement du plan de communication : changement de nom, logo, site, etc,
- avancement professionnel de l'équipe.

Elle est due aussi à des dépenses exceptionnelles :

- soutien d'un conseiller en CDD pour le pôle CEP (préparation du déploiement sur les communes de la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois),
- organisation des Journées FLAME.



### PRÉVISIONNEL 2015 :

Le budget prévisionnel 2015 s'élève à 366 850 € soit une évolution de +7,5%.

Celle-ci peut paraître faible au vu des projets à venir dans l'année :

- déploiement des missions CEP sur la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois avec un 2<sup>ème</sup> poste de CEP,
- mise en œuvre du plan de communication : finalisation des outils et diffusion sur le territoire.

En effet, les sommes engagées en 2014 au titre des dépenses exceptionnelles sont en 2015 affectées à ces nouveaux projets.

Côté recettes, les adhésions supplémentaires et les aides de l'ADEME sur la création du nouveau poste couvrent les dépenses.

### ÉVOLUTION DU BUDGET (CHARGES) ET DES ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (ETP) DEPUIS 2007 :

	ETP	CHARGES EN €
Sept. 2007	2	37 066
2008	2	102 964
2009	2	119 345
2010	3	120 756
2011	4	210 022
2012	5	254 295
2013	5.8	282 125
2014	6	341 215

**LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2015 S'ÉLÈVE À 366 850 € SOIT UNE ÉVOLUTION DE +7,5%.**

